



CHANGEMENTS AU « **FDA** » DÈS JUILLET 2011 SOYEZ INFORMÉS!

Votée par le congrès américain et signée par le président Obama le 4 janvier 2011, l'amendement au « FDA Food Safety modernisation Act » impose de nouvelles exigences aux entreprises qui fabriquent, transforment, emballent et distribuent des produits alimentaires. De plus, cet amendement concède au FDA des pouvoirs renforcés pour la mise en application de cette loi.

Ces changements touchent toutes les entreprises qui exportent aux États-Unis. Afin que vous soyez informés des impacts qu'aura cette loi et pour que vous soyez prêts lors de son entrée en vigueur en juillet prochain, le Groupe Export en collaboration avec A.N. Deringer vous propose un déjeuner conférence.

DÉJEUNER CONFÉRENCE

BUT DE L'ACTIVITÉ :

- Résumer les différentes dispositions de cette loi :
 - Connaître la date d'entrée en vigueur respective de chacune des dispositions
 - Comprendre les conséquences de ces dispositions sur votre processus d'affaires

**Mardi 15 mars
de 8h à 10h**

Hôtel WelcomInns

Salle Pierre Boucher

1195 rue Ampère

Boucherville (QC) J4B 7M6

La présentation sera en anglais. M. Strange pourra traduire au besoin.

Les intervenants seront présents jusqu'à midi pour répondre à vos questions.

INTERVENANTS :

A.N. Deringer, Inc. offre une vaste gamme de services, allant de la consultation en matière de logistique et de conformité douanière, au transport international, à l'entreposage et à la distribution, en passant par l'assurance cargo et l'inspection des viandes par l'USDA. C'est en raison de leur grande compétence en matière de réglementation et de conformité douanière des États-Unis que nous faisons appel à leurs services.

Michael E. LAHAR, National Post Entry Supervisor
Gary STRANGE, Operations Support in Canada
ayant respectivement 22 ans et 35 ans d'expérience dans le domaine.

Pour informations supplémentaires, communiquez avec Roxane Buron :
(450) 461-6266 poste 209 ou roxaneburon@groupeexport.ca

Formulaire de participation



Déjeuner Conférence : Impacts de la modification de la loi « FDA Food Safety modernisation Act »

Nom(s) du 1^{er} participant : _____
Nom (s) du 2^e participant : _____
Entreprise : _____
Produits : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code Postal : _____
Téléphone : _____ Télécopieur : _____
Courriel : _____ Site internet : _____
Signature : _____ Date : _____

Frais de participation :

Prix membre

(cotisation annuelle 2011 acquittée)

1^{er} participant : **65\$***

2^e participant : **40\$***

Prix non membre

1^{er} participant : **95\$***

2^e participant : **65\$***

* les prix n'incluent pas les taxes

Carte de crédit : MASTER CARD VISA AMERICAN EXPRESS

Numéro de carte : _____ Date d'expiration : _____

Nom du titulaire : _____ Signature du titulaire: _____

Une facture et un reçu de transaction vous seront envoyés pour fins de comptabilité dès que les frais de participation auront été acquittés.

Chèque ci-joint Veuillez libeller votre chèque à l'ordre du Groupe Export agroalimentaire.

Veuillez nous facturer Membres en règle seulement. La facture sera payable sur réception.

Le formulaire d'inscription ainsi que le paiement complet doivent être reçus avant le 10 mars 2011. Toute annulation avant cette date entraînera des frais équivalents à 25% du coût de l'activité. Aucun remboursement ne sera accordé après le 10 mars 2011. Un minimum de 15 inscriptions est requis pour que l'activité ait lieu.

Veillez retourner ce formulaire par télécopieur au (450) 461-6255 à l'attention de Roxane Buron